

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 16 MAI 2019

DELIBERATION N°2019.00132

**PROGRAMME DE COOPERATION DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE
(PROCESS) - SUBVENTION 2019 A L'ASSOCIATION TATOU JUSTE**

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 10 mai 2019

Nombre de membres en exercice : 68

Nombre de présents : 58

Nombre de pouvoirs : 0

Nombre de voix : 58

Membres titulaires présents :

Mme Nicole AUBOURDY, M. Denis BARRIOL, M. Eric BERLIVET,
Mme Nora BERROUKECHE, M. Bernard BONNET, M. Régis CADEGROS,
Mme Stéphanie CALACIURA, M. Paul CELLE, M. André CHARBONNIER,
M. Jean-Yves CHARBONNIER, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION,
M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHAVANNE, M. Jean-Luc DEGRAIX,
M. Gilles ESTABLE, M. Marc FAURE, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE,
M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Guy FRANCON,
M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL,
M. Roland GOUJON, Mme Annie GREGOIRE, M. Rémy GUYOT, M. Daniel JACQUEMET,
M. Marc JANDOT, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK,
Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Yves LECOCQ, M. Claude LIOGIER,
M. Michel MAISONNETTE, M. Pascal MAJONCHI, M. Gérard MANET,
Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE,
M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Jean-Philippe PORCHEROT,
M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Marc ROSIER, M. Jean-Marc SARDAT,
M. Jean-Claude SCHALK, M. Joseph SOTTON, M. Gilbert SOULIER, M. Gérard TARDY,
M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY,
M. Enzo VIVIANI, M. Georges ZIEGLER

Membres titulaires absents excusés :

M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-François BARNIER, M. Jean-Alain BARRIER,
M. Marc CHASSAUBENE, M. Bernard FAUVEL, M. Christian FAYOLLE, M. Luc FRANCOIS,
M. Yves MORAND, M. Daniel TORGUES, M. Alain VERCHERAND

Secrétaire de Séance :

Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION



DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 16 MAI 2019

PROGRAMME DE COOPERATION DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (PROCESS) - SUBVENTION 2019 A L'ASSOCIATION TATOU JUSTE

Dans le cadre de son projet de territoire 2014 – 2020, Saint-Etienne Métropole souhaite engager un plan d'actions volontariste pour accompagner et développer les entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS).

Le principal enjeu de la politique de Saint-Etienne Métropole dédiée à l'ESS est de maintenir et développer le dynamisme et les emplois de ce secteur.

Cet enjeu se décline en 4 axes :

1. Faciliter l'émergence des projets d'entrepreneuriat ESS,
2. Accompagner la professionnalisation des structures de l'ESS,
3. Favoriser le développement du chiffre d'affaires des structures de l'ESS,
4. Promouvoir l'ESS pour renforcer son développement.

L'un des objectifs du troisième axe est la promotion des acteurs de l'ESS et du mode d'entreprendre.

Connaître et faire connaître l'ESS pour stimuler le développement de l'emploi est un des enjeux clés de cette démarche à l'échelle de la métropole.

C'est pourquoi Saint-Etienne Métropole souhaite soutenir l'association Tatou Juste dans le cadre du salon qu'elle organise.

L'association Tatou Juste organise depuis 2006 le salon TATOU JUSTE, événement dédié aux initiatives pour faire autrement et vivre mieux, ensemble, avec notre environnement, qu'il soit urbain ou rural. Tatou Juste fédère les acteurs de la solidarité, du développement durable, de l'économie sociale et solidaire et de la consommation responsable. En 2018, Tatou Juste a regroupé plus de 230 exposants. Cet événement fait également partie des actions de promotion de l'ESS sur le territoire.

Avec ses 9 000 visiteurs, le salon TATOU JUSTE représente un temps phare et important sur le territoire pour la valorisation des entreprises, des actions et des projets de l'ESS. Par l'organisation de conférences et la présence d'exposants, l'évènement contribue à présenter des initiatives sur des sujets comme l'agriculture et l'alimentation, la culture et les médias, le financement de l'ESS, l'habitat, la mobilité, le réemploi...etc. Le salon est également un vecteur de sensibilisation des modes d'entreprendre et d'agir autrement.

Tatou Juste est une association du territoire de Saint-Etienne, reconnue pour son ancrage local et pour sa connaissance des acteurs ESS du département de la Loire.

En plus de l'organisation du salon, Saint-Etienne Métropole demande à l'association de contribuer à la mise en place d'une nouvelle version de la plate-forme Loire-solidaire portée par la CRESS AuRA et dont la mise en ligne est prévue en 2020 et plus globalement à la

valorisation des actions ESS du territoire sur ses supports numériques. Tatou Juste devra également organiser 3 visites de structures de l'ESS en 2019 à destination des acheteurs visant le développement du chiffre d'affaires des entreprises.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **autorise le versement d'une subvention à Tatou Juste d'un montant global de 8 000 € pour l'année 2019 ;**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer la convention entre Saint-Etienne Métropole et Tatou Juste, permettant le versement de la subvention et toutes pièces nécessaires à la résolution satisfaisante de cette affaire ;**
- **la dépense correspondante sera imputée au compte SERV/65748/PROCE.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gaël Perdriau', with a large, stylized flourish above the name.

Gaël PERDRIAU